

Communiqué du cardinal Lustiger du 6 juillet 1988

Publié le 6 juillet 1988
2 minutes

Mgr Lefebvre, sans mandat pontifical et contre la volonté expresse de Jean-Paul II, a consacré quatre évêques. Cet acte de désobéissance d'une extrême gravité constitue un groupe schismatique coupé de Rome et de l'Église catholique.

Ni ce groupe ni ses fidèles ne peuvent être dits catholiques.

1. *Tout fidèle catholique* qui ferait acte explicite d'adhésion au groupe « lefebvrisme » se sépare donc de l'Église catholique, entre dans le schisme et encourt l'excommunication.

J'appelle chacun à peser devant Dieu ses responsabilités.

2. Le lundi 15 août, l'un des prêtres ordonnés évêques par Mgr Lefebvre, Bernard Tissier de Mallerais, excommunié par l'Église catholique, célébrera une messe dans une église paroissiale du diocèse. *Les prêtres, le clergé* qui participeraient liturgiquement à cet acte seront par là même excommuniés.

3. Je rappelle que l'église paroissiale **Saint-Nicolas du Chardonnet** a été occupée par la violence et illégalement selon les lois canoniques et les lois de notre pays. Seul en est le curé légitime celui que j'y ai nommé et qui en est l'affectataire légal ; lui et la communauté paroissiale qui lui est unie sont dépossédés injustement de leur église. Cette injustice dure depuis le 27 février 1977, il y a plus de dix ans.

4. Que *chacun*, par la prière, demande à Dieu de le garder dans la fidélité à l'Église catholique et à sa Tradition intégrale. Le Pape et les évêques en communion avec lui témoignent de la vérité que le Christ a confiée à son Église en lui promettant la force de l'Esprit-Saint. Ils sont les garants de la communion catholique et de sa Tradition vivante attestée dans les 21 Conciles oecuméniques, de Nicée à Vatican II.

Que tous s'efforcent de recevoir la grâce du pardon et de vivre la charité pour rendre témoignage à l'Évangile. Je confie notre Église et sa mission à l'intercession de la Vierge Marie.

Paris, le 6 juillet 1988.

Jean-Marie card. LUSTIGER, archevêque de Paris.